Formation

Agir en promotion de la santé mentale : concepts, ressources et outils

Dates de la session :

09 Mar et 16 Mar 2026

Format & durée :

Présentiel | 2 jours - 14 heures

Lieu :

69 - Rhône | Villefranche s/Saône

Horaires :

De 9h30-12h30 à 13h30-17h

Groupe :

10 à 15 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

Intervenant.e.s :

B. DE BARROS et C. SABOURIN, formatrices PSARA

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

charline.sabourin@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :

formation69@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Date limite 15 février 2026 dans la limite des places disponibles.

Santé mentale

L'association Promotion Santé ARA, en lien avec son objectif général d'améliorer la santé des populations et de lutter contre les inégalités sociales de santé, vous propose cette formation thématique. La santé mentale concerne chacun d'entre nous, à chaque âge et étape de la vie. Elle influence notre bien-être émotionnel, notre santé physique et notre qualité de vie. De nombreux facteurs individuels, collectifs et politiques l'impactent. Chacun peut avoir un rôle à jouer dans la promotion de la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé mentale.
- Caractériser les déterminants de la santé mentale dont les facteurs de protection et les facteurs de risque.
- Déterminer la place de la promotion de la santé mentale dans sa pratique professionnelle.
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pour promouvoir la santé mentale de son public.

Profils des participants

- Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif, élus ou responsables de politiques publiques, usagers et personnes concernées. **Les acteurs du territoire de Villefranche-sur-Saône sont prioritaires.**
- Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.

Pré-requis

Avoir une idée d'action ou de projet en lien avec la santé mentale, déjà existant ou à venir.

Programme

Jour 1 : la promotion de la santé mentale, c'est quoi ? Quels liens entre stigmatisation et santé mentale ?

- Les concepts en promotion de la santé globale
- Les déterminants de la santé mentale.
- Les mécanismes de la stigmatisation.

Jour 2 : Démarche de projet en santé mentale : comment agir ?

- Méthodes et leviers pour agir en promotion de la santé mentale.
- Travail collectif autour de projets de promotion de la santé mentale.
- Impulser une approche collective de la santé mentale, travailler en réseau.

———————————————————————————-

+ pendant les 2 jours : Des ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, études de cas, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.

Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation ; questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Version du 22/01/2026